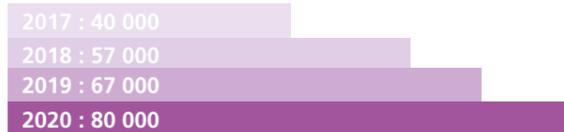


EN 2020, VOTRE SOUTIEN A ENCORE FAIT LA DIFFÉRENCE

Vous êtes membre et soutenez GAIA par un don annuel, mensuel ou occasionnel : merci pour votre fidèle contribution ! Comme chaque année, nous sommes heureux de vous livrer le rapport annuel de l'association : vous y découvrirez comment vos dons sont utilisés.

En 2020, malgré une année particulière, la famille de GAIA a continué à s'agrandir et nous en sommes très fiers ! En l'espace d'une année, ce sont **13 000 nouveaux membres et donateurs** qui nous ont rejoints. Ainsi, fin 2020, GAIA comptait plus de **85 000 membres** : une belle communauté d'amis des animaux rassemblés pour lutter à nos côtés.

Six mois plus tard, nous avons déjà dépassé le cap des **83.000 membres** !



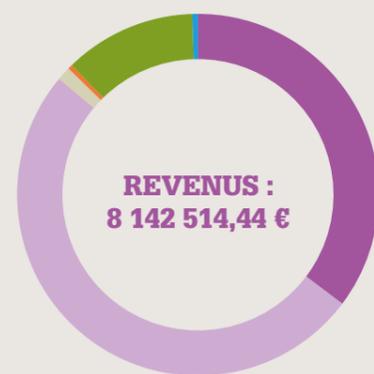
La crise sanitaire nous a empêché d'organiser des événements, comme la « Tournée d'été » des manifestations, de petite ou grande ampleur pour pouvoir venir à votre rencontre.. Nous avons aussi été contraints de reporter plusieurs campagnes. Ainsi, comme vous le remarquerez

dans les chiffres ci-dessous, nos dépenses de l'année ont été moins élevées : cet argent, nous le conservons précieusement pour les prochaines occasions qui se présenteront à nous pour clamer haut et fort notre message.

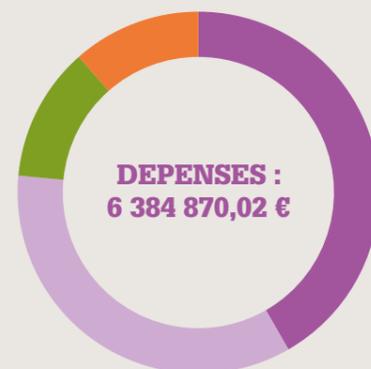
L'an dernier, **575 598 boîtes de Faux Gras® de GAIA** ont été produites et vendues, ce qui représente près de **12%** des revenus de l'association. Voilà une preuve encourageante de l'évolution des consciences au sujet du gavage des oies et canards, un des grands combats de GAIA.

Enfin, ce rapport est une opportunité de vous rappeler que c'est sans recevoir aucun subside de GAIA, depuis 29 années, GAIA mène ses actions et sa lutte active et pacifique mais toujours déterminée, efficace, et bien réfléchie en faveur du bien-être animal.

Sans vous, nos fidèles donateurs, GAIA n'existerait donc pas : **merci pour votre soutien indéfectible !**



- Dons & cotisations : **35,3%**
- Testaments : **50,8%**
- Événements : **0,03%**
- Fondations : **1,2%**
- Publicités et autres revenus : **0,4%**
- Ventes de Faux Gras® de GAIA : **11,8%**
- Maribel Social : **0,5%**
- Subsidés : **0%**



- Campagnes et actions de sensibilisation en 2020 : **41,7%**
- Investissements pour les actions et campagnes de 2021 : **34,8%**
- Achat de Faux Gras® de GAIA : **12%**
- Administration et organisation : **11,5%**

Le graphique montre que **76,5%** de nos dépenses ont été consacrés à **l'organisation des campagnes de l'année 2020 et à la préparation des campagnes de 2021**. Seuls **11,5%** de celles-ci ont été attribués aux aspects « administratifs et organisationnels » (location des bureaux, fournitures, etc.).



2020, UNE ANNÉE DE NOUVELLES VICTOIRES ET D'AVANCÉES

Chaque année, nous remportons de grandes victoires et d'importantes avancées pour nos protégés : elles sont le fruit de nos actions et campagnes, mais aussi de nos manifestations et de nos discussions avec les autorités et les décideurs.

2020 a été une année très spéciale pour nous tous mais, dans la poursuite de notre mission, elle n'a heureusement pas fait exception : **découvrez ci-dessous quelques exemples de ce que GAIA a obtenu grâce à votre soutien et quelles belles initiatives en faveur des animaux sont nées**

ENTREPRISES & CONSOMMATION

- Après des mois de pression de la part de GAIA, Domino's Pizza signe enfin le « **European Chicken Commitment** »
- La charte « **Ailes Ouvertes** » accueille toujours plus de marques, comme Hello Fresh, Metro AG, Vancovienco et Mars Belgium
- La liste des marques proposant des vêtements respectant le label « **Commerces sans fourrure** » ne cesse d'augmenter : Pure By Luce, AMDBAGS, didoodam, Dame Blanche, Lilou-Balou, Paprika, Noba Mode, E5-mode
- Au 17 janvier, plus aucun supermarché belge ne vend de **viande de kangourou**

CAMPAGNES, ACTIONS EN JUSTICE & LEGISLATIONS

- 16 janvier : sur décision de justice, **Dogs & Friends** (Ruisselede) ne pourra plus jamais élever de chiens
- 30 janvier : le nouveau Code civil belge reconnaît que **les animaux sont des êtres sensibles**, qui sont spécifiquement protégés par la législation sur le bien-être des animaux
- 31 janvier : le tribunal de première instance néerlandophone reconnaît que l'interdiction de l'abattage sans étourdissement sur des sites d'abattage temporaires ne constitue **pas une infraction** à la liberté religieuse
- Feux d'artifices : GAIA soutient la Région flamande contre la ministre fédérale de l'Économie Nathalie Muylle (CD&V)
- 5 juin : le tribunal de première instance d'Anvers se prononce contre l'euthanasie du chaton péruvien Lee, exigée par **l'AFSCA**. La demande de l'AFSCA a été jugée comme non fondée et illégale : il s'agit d'une décision importante. L'agence s'obstine à tuer les animaux soupçonnés à tort d'être contaminés par la rage sans examiner sérieusement les alternatives de quarantaine ; ceci va à l'encontre de la loi.

- 8 juillet : en tant que partie intervenante, GAIA plaide devant **la Cour de Justice de l'Union Européenne** en faveur du maintien de l'interdiction flamande de l'abattage sans étourdissement préalable, y compris pour des motifs religieux.
- Une proposition de loi interdisant l'importation de viande de kangourous cruellement abattus en Australie, a pour la première fois, fait l'objet de débat à la Commission Économie de la chambre.
- 13 octobre : **9 européens sur 10 veulent que l'abattage sans étourdissement soit interdit**. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé dans la majorité des états membres de l'UE. Il avait été commandé par GAIA en collaboration avec Eurogroup for Animals.
- A l'instar de la Wallonie et de Bruxelles, la Flandre se prononce en faveur de l'interdiction des **carrousels équestres**.
- 17 décembre : l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne tombe - **l'interdiction d'abattre les animaux sans étourdissement préalable en Flandre peut être maintenue**.

LES CHIFFRES

- Entre 2009 et 2015, ce sont **80.527** animaux que GAIA et Cruelty Free Europe ont parvenus à sauver de tests chimiques en laboratoire
- GAIA lance son **numéro vert** et le service #Coronanimals pour répondre aux inquiétudes liées à la crise du Covid-19 et aux répercussions sur les animaux
- Entre 2017 et 2019, ce sont **28 000 kilos** de foie gras de moins qui ont été consommés en Belgique (source : GfK)
- GAIA attache beaucoup d'importance au développement sur le plan local d'une politique en matière de bien-être animal. Nous incitons les villes et communes à développer et mettre en place des mesures concrètes (stérilisation des chats, police des animaux, etc.). Ainsi, elles sont de plus en plus nombreuses à disposer d'un **échevinat du bien-être animal** : 83,50% en Flandre, 80,23% en Wallonie et 94,74% en région de Bruxelles-Capitale.

En 2021 déjà,

16 marques de prêt-à-porter ont signé l'accord « Commerces sans fourrure » et 12 autres la charte « Ailes Libres » : Cela signifie que GAIA touche directement les entreprises belges afin de changer leurs politique d'achat. Nos combats continuent car nous n'avons pas fini de défendre les droits des animaux, trop souvent bafoués dans notre pays... **MERCI pour votre fidèle soutien !**